



Créée le 1^{er} mai 2021, la Semop (société d'économie mixte à opération unique) Port-La Nouvelle (PLN) a pour objet la construction et l'exploitation du port de Port-La-Nouvelle (PLN), dans l'Aude. Il s'agit d'une concession de la Région Occitanie, propriétaire du port. La concession, d'une durée de 40 ans, porte sur les travaux portuaires, le développement et l'exploitation de l'infrastructure.

Le capital de la Semop PLN est détenu par la Région Occitanie (34 %), la Banque des Territoires (15 %), et un consortium privé Nou Vela (51 %). Ce dernier est porté par DEME Concessions (gestionnaire européen de concessions maritimes et portuaires) pour l'infrastructure, EUROPORTS (opérateur de terminaux et services portuaires) pour les opérations, QAIR (producteur indépendant d'électricité renouvelable, basé à Montpellier) pour l'énergie, ainsi que EPICo/ EPICo CIP (fonds d'investissement gérés par PMV de la Région Flamande) et la CCI de l'Aude.

Cette organisation, présidée par la Région Occitanie, est un modèle nouveau et unique de gouvernance public/privé portuaire en France.

Contact :

Port de Commerce de Port-La
Nouvelle
115 avenue Adolphe Turrel
11210 PORT LA NOUVELLE
Tel : + 33 (0) 4 68 48 01 56

Port-La Nouvelle, un port majeur de la transition énergétique en Méditerranée

UN PORT INDISPENSABLE AU DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN EN MER FLOTTANT

Alors que le port de PLN avait un faible tirant d'eau, et voyait son activité périlcliter, une nouvelle et ambitieuse infrastructure en eau profonde est en cours de construction sur le port de Port-La Nouvelle, avec plus de 50% des travaux initiaux déjà finalisés. Ce nouveau port, en cours d'aménagement, va permettre le développement des trafics existants et l'accueil de nouvelles activités liées aux énergies marines renouvelables, à l'importation et la production d'hydrogène et aux logistiques bas carbone.

La volonté de la Région Occitanie est de participer à la structuration de filières émergentes, comme l'éolien en mer flottant et l'hydrogène vert, et de contribuer ainsi à la souveraineté énergétique française.

Pour ce faire, le port passera de 60 à 210 hectares et la profondeur du bassin atteindra 16 mètres permettant d'opérer des navires de grande taille à l'international mais également les flotteurs pour les éoliennes flottantes. Le port de PLN renforcé sera ainsi utilisé comme hub pour les marchandises diverses et vracs liquides, aussi que hub offshore dans la méditerranée ouest. Un projet de zone d'activité logistique en amont du port est également porté.

Avec le nouveau port de PLN, la Région Occitanie, propriétaire de l'infrastructure, et le concessionnaire, la Semop PLN, entendent construire un port majeur de la transition énergétique en Méditerranée. Ce port est la brique logistique centrale de la stratégie REPOS (Région à énergie positive) portée par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Rappelons qu'il ne peut pas y avoir d'éolien offshore flottant sans des infrastructures portuaires d'envergure. En effet, si 80 % des activités de l'éolien en mer « posé » s'effectuent en mer, 80 % des activités de l'éolien en mer flottant s'effectuent quant à elles sur le port. Ce paramètre induit de créer de grands fonciers, dédiés à l'assemblage des composants de flotteurs et des turbines, au stockage et à la logistique liée aux ancrages.



« Sans ce projet de nouveau port de Port-La Nouvelle, nous ne pourrions pas développer la nouvelle filière de l'éolien en mer flottant en Occitanie. Détenir ce port est un atout pour l'Occitanie. Nous le transformons, pour en faire un outil industriel-portuaire de la transition énergétique. Le développement du port de Port-La Nouvelle va par ailleurs bénéficier aux territoires et à l'Occitanie en général. »

Carole Delga,
Ancienne Ministre,
Présidente de la Région Occitanie

UNE SITUATION IDEALE

Le port de PLN est idéalement positionné en Méditerranée. Deux des trois fermes pilotes françaises, portées par les consortiums EOLMED et EFGL (Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion), se trouveront en grande proximité, au droit de l'une des zones les plus ventées d'Europe, propice à l'installation d'éoliennes en mer flottantes. La stratégie de développement du port de PLN, portée par la Région Occitanie, découle de ce positionnement géographique. Dans les métiers des énergies marines renouvelables, les ports les plus proches des zones d'exploitation sont en effet mobilisés.

UN PROJET EN AVANCE DE PHASE

Autre atout concurrentiel très fort du port de PLN : le temps d'avance pris sur les autres futurs sites de production d'éoliennes en mer flottantes. L'ensemble du projet est en effet sur les rails, d'un point de vue environnemental, financier et des travaux. Il n'y a aujourd'hui plus aucun frein dans sa réalisation. Ce qui permet aux industriels de préparer leurs chantiers de façon optimale et sécurisée.

Le chantier terminal pour servir les futurs parcs commerciaux d'éoliennes en mer a déjà démarré. L'infrastructure sera livrée dans sa globalité mi-2026, huit ans après l'obtention des premières autorisations. Le chemin parcouru aura été rapide, et instructif, entre phase d'autorisations, études de conception et de dimensionnement, travaux maritimes en cours depuis plus de deux ans...

Près de 600 M€ d'investissements pour ce projet qui marque la renaissance du port. Au total, une quarantaine d'hectares seront, à PLN, dédiés à l'éolien en mer flottant.

En voici le détail :

- **2019-2023 : travaux préliminaires (Région Occitanie), pour 250 M€.** Construction des digues (3,6 km) délimitant un nouveau bassin portuaire. Construction d'un terminal Énergies Marines Renouvelables (EMR) de 7 hectares, muni d'un quai Colis lourds de 250 mètres.
- **2021-2025 : Phase 1 – SEMOP (200 M€).** Construction d'un nouveau terminal liquide ; dragage de 95 ha à -15,9 mètres ; construction d'un Môle Marchandise avec 410 mètres de quai ; aménagements d'une zone d'activité logistiques
- **2022-2026 : Phase 2 – SEMOP (150 M€).** Agrandissement de 33 hectares du terminal EMR pour mettre à disposition 40 hectares pour l'éolien flottant ; Construction de 300 mètres de quais lourds supplémentaires.

CONSTRUCTION DES FLOTTEURS : UNE CHAÎNE DE FABRICATION LINEAIRE

Si les investissements sont aussi conséquents, c'est parce que les éléments composant les éoliennes en mer flottantes sont d'une taille impressionnante. Un flotteur (réalisé en béton ou en acier) représente ainsi la surface d'un terrain de football, sur une hauteur d'une vingtaine de mètres, avec un poids qui peut varier de 4000 tonnes jusqu'à 20 000 tonnes pour les flotteurs en béton. Chaque parc commercial sera composé d'environ 15 à 20 flotteurs. Les futurs parcs d'1 GW comprendront entre 50 et 70 flotteurs.

L'infrastructure de PLN sera capable d'assembler de façon simultanée plusieurs flotteurs, et d'accommoder l'intégration des éoliennes.

Les flotteurs seront construits sur un terminal dédié, avec des capacités portantes renforcées et des quais spécialisés pour la réalisation de ces projets. Des véhicules à multi-roues (SPMT) pourront circuler sous les fondations, pour transporter le flotteur jusqu'au bord à quai.

Le flotteur sera ensuite glissé sur une barge semi-submersible, où il sera déposé. La barge sera coulée, et le flotteur entrera en flottaison. Il sera ensuite ramené à quai, pour y terminer le processus logistique et industriel.

Une grue géante, capable de soulever des éléments pesant plusieurs centaines de tonnes à plus de 100 mètres de haut, posera alors les composants de l'éolienne sur le flotteur : mat, turbine et pales. En hauteur culminée, une éolienne dépassera les 250 mètres. Une fois l'éolienne achevée, elle sera remorquée et ancrée sur son site définitif d'implantation.

Par ailleurs, des flotteurs nus pourront être remorqués sur plusieurs centaines de kilomètres en mer Méditerranée. PLN se démarque ainsi par la modularité de son outil industriel.

Le nouveau port de PLN réunira l'ensemble des opérations d'un projet éolien flottant réparti sur plusieurs zones :

- Zone de stockage à terre ;
- Zone d'assemblage et de logistique ;
- Zone de stockage à flot des flotteurs, utile pour absorber la production en cas d'aléas météorologiques, qui ne manquent pas dans des travaux en extérieur (tempêtes, houle, vent...) ;
- Zone d'opération et de maintenance.

Le fait de concentrer cette intense activité maritime à l'intérieur même du port, sans être contraint par les flux maritimes denses d'un environnement portuaire est une force de Port-La Nouvelle.

Les espaces de stockage maritimes de flotteurs sont indispensables au fonctionnement de la chaîne de production. En effet, les turbines ne pourront pas être intégrées immédiatement, du fait des conditions météorologiques annuelles. Or, en parallèle, le chantier, qui réceptionnera les divers composants par voie maritime, devra pouvoir continuer à assembler et mettre à l'eau des flotteurs.

PLN se prépare ainsi activement pour se positionner comme un hub industrialo-portuaire incontournable en vue de la phase commerciale des projets éoliens flottants en Méditerranée. Pour rappel, l'appel d'offres n°6 (horizon 2028 – début des opérations portuaires) portera sur deux parcs de 250 MW chacun, et l'appel d'offres n°9 (horizon 2031 - début des opérations portuaires) sur deux parcs de 500 MW chacun.

UN PROJET CONCERTÉ AVEC LA FILIÈRE

La Région Occitanie, son agence de développement économique AD'OCC et la SEMOP PLN, qui portaient d'une page blanche au début du projet, ont concerté une trentaine de constructeurs de flotteurs. De nombreux groupes de travail se sont déroulés pendant deux ans, à partir de 2016. L'idée était d'exposer le projet de PLN à l'ensemble de la filière, de collecter les besoins et les éventuelles remarques, pour standardiser les prérequis et concevoir les futures infrastructures portuaires adaptées à ces exigences émergentes.

COMPLEMENTARITÉ ENTRE PORTS DE MEDITERRANEE

Plus largement sur la façade, d'autres ports comme Marseille Fos se positionnent pour faciliter le déploiement des futures fermes. Etant donné les volumes et puissances faisant l'objet du débat public (entre 4 et 7,5 GW), les capacités conjointes de l'ensemble des installations de la façade permettront de répondre aux défis de la construction des flotteurs et de l'assemblage des turbines, permettant ainsi la valorisation du savoir-faire français sur toute la chaîne de valeur des éoliennes offshore flottantes en Méditerranée.



UN SAVOIR-FAIRE EN TERMES DE MAINTENANCE

PLN anticipe l'enjeu de la maintenance des futurs parcs éoliens offshore flottants. Pendant toute leur durée de vie (25 ans), les parcs feront l'objet d'une attention constante. Des bateaux effectueront des navettes entre le port et les parcs, à des fins de surveillance, d'interventions d'équipes techniques, voire de tourisme industriel. Une partie du pilotage de la maintenance sera opérée à distance.

UNE FILIÈRE CREATRICE D'EMPLOIS PERENNES

La fabrication des flotteurs mobilisera à terme environ 400 personnes à PLN, en incluant les activités d'intégration et d'ancrage au large, à 20 km des côtes. L'activité devrait connaître son plein régime à partir de 2028. À titre d'exemple, pour la construction (actuellement en cours) des trois flotteurs de la ferme pilote d'Eolmed, 80 emplois ont déjà été créés et l'activité devrait atteindre son maximum dans les semaines à venir.

Le port aura comme première échéance spectaculaire, l'assemblage de la première éolienne, prévu début 2025.

L'enjeu, pour la Région Occitanie et le port, est que les chantiers s'enchaînent, au gré des marchés à remporter en Méditerranée, pour pérenniser l'activité. L'objectif est bien de créer des emplois stables, et non pas une activité saisonnière.

Un large panel de métiers est concerné : soudeurs, logisticiens, grutiers, marins (conduite de bateaux, accompagnement d'équipages, remorquage), inspecteurs qualité, ingénieurs, électromécaniciens...

Par ailleurs, pendant 4 ans, entre 150 et 200 personnes sont mobilisées par les travaux du port.



[Mise à l'eau de la plateforme de caractérisation environnemental OCG-Data](#)

UN RAYONNEMENT TERRITORIAL ET MEDITERRANEEN

Le port de PLN est attentif à son rayonnement sur tout le territoire d'Occitanie, et en Méditerranée. La SEMOP, la Région Occitanie et AD'OCC tissent des relations avec les industries. Un écosystème spécifique est en cours de création, bien au-delà de Port-La Nouvelle, sur les bassins de Narbonne, Toulouse, Perpignan, Béziers (stratégie industrielle de SBL(ex-Schlumberger), orientée vers les énergies renouvelables), Montpellier ...

[Assemblage des 3 flotteurs de 10MW du projet EolMed par MPArchiMed](#)

UN PROJET SOUTENU LOCALEMENT

La perspective de la création de cette nouvelle filière industrielle, dédiée aux éoliennes en mer flottantes, recueille un fort taux d'acceptabilité (80 %) localement.

La Commune de Port-La Nouvelle, ses habitants, ainsi que les pêcheurs du port, sont tous favorables à cette nouvelle impulsion donnée au port de PLN.

PORT-LA NOUVELLE, DEJA UN LABORATOIRE DE PROJETS INNOVANTS

Plusieurs projets pilotes innovants sont déjà à l'œuvre sur la plateforme audoise :

- Port d'assemblage et de lancement de la bouée « OCG-Data » (2023) : bouée de mesure environnementale pour caractériser le milieu des futurs parcs commerciaux d'éoliennes flottantes.
- Port d'expérimentation pour 2 des 3 projets pilotes d'éoliennes flottantes en mer flottantes en Méditerranée. Mise en service de six éoliennes (trois par parc) de 10 MW : assemblage, mise à l'eau, intégration de la turbine.
- Hébergement d'une usine de production d'hydrogène vert de 50 MW à terme (projet Hyd'Occ).
- Site d'assemblage de l'éolienne flottante Nezy² échelle 1/10, projet universitaire à destination de la formation des nouveaux métiers de la filière.

